



« Parce qu'en parler est aussi un acte de solidarité »

Association loi 1901
17 Boulevard Delessert 75016 Paris
Tel : 01-47-56-91-43
contact@passerellesetcompetences.org
www.passerellesetcompetences.org

Palais de l'Elysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
Monsieur Le Président de la République

Paris, le 19 octobre 2007

Monsieur le Président,

Le 17 octobre dernier vous vous êtes vigoureusement prononcé pour le développement du bénévolat et la reconnaissance d'un statut du bénévole.

En tant que représentants d'une association dont l'objet est justement d'assurer la promotion du bénévolat, nous nous réjouissons d'une telle prise de position qui viserait à renforcer l'engagement des nombreux bénévoles et appuyer l'action d'associations oeuvrant dans ce domaine.

Ainsi en est-il également de notre association, Passerelles & Compétences qui permet à de nombreux salariés de faire don de leurs compétences professionnelles au service d'autres associations.

Il nous semble en effet, et vous en paraissez convaincu, que nous ne pourrions relever les grands défis que rencontre notre société sans un développement massif et généralisé de cette forme d'engagement.

C'est en ce sens que vous avez, par exemple, proposé d'accorder des points de retraite en reconnaissance du temps de bénévolat.

Au-delà des interrogations purement techniques que peut poser une telle proposition, celle-ci pose la question centrale des ressorts profonds du bénévolat.

Nous observons en effet au sein de Passerelles & Compétences, et l'ensemble des études le confirme, que l'action bénévole est le fruit de motivations certes très diverses mais toujours marquée par un désir commun de don de temps et de compétences, dans le but de participer à un mieux-vivre du monde dans lequel nous évoluons. Aussi, le soutien fort que nous appelons de nos vœux est de mettre le bénévolat au cœur de nos vies de citoyen et ce à toutes les étapes de leur développement :

- A l'école : l'enrichissement personnel, le plaisir suscité par l'engagement, le développement de compétences, la création de liens sociaux, la satisfaction d'avoir participé à améliorer les choses sont des moteurs profonds qu'il convient de susciter dès le plus jeune âge en favorisant l'initiation à l'action bénévole dans les écoles. Un programme sur l'action associative pourrait être intégré dans les programmes scolaires, à travers des stages, des rencontres, etc....
- Dans la vie étudiante : à l'aube de l'âge adulte, de nouveaux jeunes souhaitent pouvoir s'engager. Que leur engagement et leur action puissent valider des « UV » de leur cursus, que les compétences acquises soient reconnues et validées, permettrait de leur donner la possibilité de s'engager plus largement
- Dans la vie active : de même dans le monde professionnel, envisager, en partenariat avec les entreprises, des ajustements de temps de travail pour ce type d'engagement, promouvoir très fortement la possibilité de s'engager (au même titre que le temps accordé à la formation), faciliter la validation des compétences acquises ou renforcées de ce fait.

Par ailleurs et pour faire écho à vos propres réflexions sur la dépénalisation du droit des affaires il nous semble indispensable d'engager un débat sur la dépénalisation du responsable associatif (le plus souvent bénévole).

Comme vous le voyez, c'est à un véritable Grenelle du Bénévolat que nous appelons de nos vœux, tant cette réflexion doit toucher à l'ensemble des axes principaux du développement de notre société. Nous sommes intimement convaincus que le bénévolat est le moyen le plus puissant de (re)-construire ce lien social et cette générosité entre citoyens qui sont derrière les mots de Liberté et de Fraternité de notre devise républicaine. Gageons que votre action en ce sens soit marquée par cette même ambition.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de notre très haute considération.

Les Membres du Bureau de *Passerelles & Compétences*

Patrick BERTRAND, Président

Caroline LE GRAND, Secrétaire Général

Luis MARINI-PORTUGAL , Trésorier

Patricia LAVAUD,

Jacques PEROTTO